



Communiqué de presse

Toulouse, le 14 novembre 2019

S'engager pour la durabilité du maïs français

C'est à Toulouse, les 13 et 14 novembre 2019, que s'est tenu le Congrès du maïs 2019 organisé par l'ensemble de la filière maïs. Cet événement a rassemblé 640 personnes : agriculteurs, semenciers, professionnels de l'agrofourniture, acteurs des coopératives et négoce, institutionnels et journalistes. Les différentes composantes du groupe Maiz'Europ' : l'AGPM, l'AGPM maïs semence, Irrigants de France, la FNPSMS ont tenu leurs assemblées respectives, sans oublier l'assemblée de la section maïs et sorgho de l'UFS. Le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume était très attendu du Président de l'AGPM, Daniel Peyraube qui a présenté l'engagement de la maïsiculture vers plus de durabilité à travers des objectifs chiffrés en matière de certification HVE et de captation de carbone.

L'Assemblée Irrigants de France est revenue sur une année marquée par un déficit hydrique estival sévère et deux canicules et également riche en avancées politiques avec des déclarations ministérielles en faveur du stockage de l'eau. La table ronde rassemblant notamment des hydrogéologues a montré l'urgence de mettre en œuvre des solutions en favorisant la complémentarité « ville – campagne ». Le Président Eric Frétilière a rappelé toute l'importance de l'irrigation et du stockage de l'eau pour répondre aux attentes sociétales : équilibre écologique, biodiversité, réchauffement climatique... la ressource en eau est centrale et Irrigants de France veillera à ce que les avancées obtenues se transforment en actions concrètes pour mieux se préparer collectivement aux sécheresses à venir.

L'Assemblée AGPM Maïs semence, a dressé le bilan d'une campagne de production difficile impactée par le climat avec un résultat à 90 % de l'objectif technique. Comme l'a souligné le Président Pierre Vincens, la principale préoccupation demeure économique : les rémunérations sont sous pression depuis plusieurs années, et la contre-performance de cette campagne accentue les difficultés. Si la majorité des producteurs envisagent de poursuivre leur activité de multiplication de semences de maïs, la capacité à financer de futurs investissements nécessaires reste posée. Une réalité qui devra s'imposer lors de la définition des conditions contractuelles 2020, alors que les surfaces de production devraient augmenter pour répondre aux besoins du marché.

Devant l'Assemblée Générale de l'AGPM, le Président Daniel Peyraube a présenté son ambition pour un maïs en progression vers plus de durabilité à horizon 2025. Cette durabilité passera par une production rentable pour les agriculteurs maïs aussi reconnue et acceptée par une société de plus en plus concernée par sa santé et le devenir de la planète, comme l'a montrée Pascale Hebel, experte des tendances alimentaires au CREDOC. Face à ce constat l'AGPM oriente sa stratégie vers trois axes :

- La durabilité avec la définition du maïs français et l'accompagnement d'exploitations certifiées maïs vers la haute valeur environnementale HVE.
- La compétitivité, par l'obtention de dispositifs pragmatiques comme l'assurance et le stockage de l'eau, pour permettre aux exploitations de supporter les aléas climatiques et économiques.
- La création de valeur ajoutée par la segmentation et la rémunération de services rendus à la société comme la captation du carbone.

Le Président de l'AGPM a souligné le besoin du soutien du Ministre de l'Agriculture et d'actions à entreprendre rapidement. Urgence à faire évoluer le cahier des charges de la certification maïs et à prendre en compte les difficultés climatiques de cet automne, lutte contre les distorsions de concurrence, fin des blocages abusifs d'ouvrages de réserves d'eau, développement de l'assurance récolte, accès aux solutions de protection des cultures, émergence d'une réglementation européenne permettant l'accès aux biotechnologies végétales, non signature de l'accord du Mercosur ... autant de préoccupations fortes. « Nous avons écouté les attentes sociétales : le consommateur français est prêt à faire confiance à ses agriculteurs mais souhaite être rassuré sur la durabilité des pratiques. Nous avons tout remis à plat sans compromis, trouvé des marges de progression et nous nous y engageons dès aujourd'hui avec l'objectif d'atteindre, d'ici 2025, 10 000 exploitations maïsicoles certifiées HVE et 1 million de tonnes supplémentaires de carbone captées sous forme de crédits carbone. Le Ministre Didier Guillaume a félicité l'engagement de l'AGPM et souligné l'ambition de la démarche. « Le tournant que vous prenez est en tout point remarquable : HVE, captation du carbone, vos orientations montrent que, loin de courir après les attentes sociétales, vous prenez les devants. ». Le Ministre a rappelé son volontarisme en matière de stockage d'eau : « oui, il faut que les

ouvrages sortent de terre. Il n'est pas acceptable que des projets de territoire acceptés soient bloqués ». Il s'est montré prêt à avancer en matière de certification maïs et partage pleinement la nécessité de s'en tenir à la science pour la prise de décisions. Il a également rappelé la volonté du gouvernement de défendre une PAC forte et de conserver les paiements de base les plus élevés possibles. Enfin, il a réaffirmé le refus d'entériner l'accord du Mercosur.

Enfin, l'Assemblée Générale de la FNPSMS (Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et Sorgho) a rassemblé les participants, issus des deux familles constituant l'interprofession : les agriculteurs multiplicateurs et les entreprises semencières. Le Président Pierre Pagès a rappelé l'objectif de consolider le leadership mondial et l'excellence de la filière française et les actions mises en place en termes de performance agronomique et technique, de promotion à l'international et de prospective. Une table ronde sur les enjeux de la distribution de semences a permis de mesurer l'importance de travailler avec les différentes parties prenantes de filière pour proposer aux agriculteurs une semence de qualité, répondant aux besoins du marché et permettant la co-création de valeur ajoutée auprès de tous les maillons.

Contacts Presse :

Anne Kettaneh
Directrice de la communication de l'AGPM
Tél. 06 83 22 05 01